



INFOS

Dimanche 04 aout 2024



Faid préside une réunion périodique de coordination avec les cadres du secteur



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé jeudi à Alger, une réunion périodique de coordination, réunissant les directeurs généraux et les chefs des structures centrales du ministère, ainsi que le directeur général de l'Office National des Statistiques, a indiqué, un communiqué du ministère.

Cette réunion tenue au siège du ministère "a été l'occasion de faire le point sur les préparatifs pour la Loi de Finances 2025 et de passer en revue la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Performance (CoP) au titre de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité".

Dans son mot d'ouverture, M. Faid, a souligné l'importance de cette réunion pour le suivi de la mise en œuvre des différentes orientations et décisions prises lors des rencontres précédentes. Il a ainsi exprimé "la nécessité d'adopter une approche inclusive et participative", impliquant toutes les parties prenantes afin de poursuivre les réformes structurelles visant à renforcer la résilience économique et à améliorer la gouvernance des finances publiques, selon la même source.

Il a également indiqué qu'il était "essentiel d'accélérer la réalisation des infrastructures des régies du ministère des Finances, en vue d'accompagner les réformes en cours et d'améliorer les conditions de travail et d'accueil au niveau des services extérieurs".

Il a également exhorté les directeurs généraux à impliquer les responsables régionaux pour intensifier les visites sur le terrain, suivre et évaluer la gestion de leurs infrastructures, ainsi que la mise en œuvre des différents projets.

Le ministre a en outre souligné la nécessité d'accompagner les exportateurs pour diversifier l'économie nationale et renforcer la position du pays sur les marchés internationaux en mettant en place des mesures spécifiques pour les soutenir et faciliter leur accès aux marchés extérieurs.

Par ailleurs, cette réunion "a permis de faire le bilan de la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Performance (CoP) au titre de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité, un outil clé pour améliorer l'efficacité et la transparence dans la gestion des finances publiques", selon le communiqué.

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité a présenté un exposé détaillé sur la mise en œuvre du CoP pour le premier semestre 2024, démontrant des "avancées significatives" dans la réalisation des objectifs stratégiques retenus pour cette année.

Dans le même contexte, M. Faid a appelé la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité (DGTC) ainsi que la Direction Générale du Budget (DGB) à maintenir une coordination optimale, notamment au niveau régional, par l'organisation d'actions communes de sensibilisation et de formation sur les différentes dispositions entrant dans le cadre des réformes engagées.

A l'issue de cette réunion, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de maintenir des efforts continus pour moderniser l'administration des finances, améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et soutenir le développement économique du pays.

M. Faid a conclu la réunion en réitérant son appel à la mobilisation et à la coopération entre tous les acteurs du ministère pour atteindre les objectifs fixés et répondre aux attentes des citoyens.

Il a également exprimé sa "confiance en la capacité des différentes régions à relever les défis à venir et à contribuer à la construction d'une économie plus forte et plus inclusive".



ANP: rôle prépondérant dans la préservation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du pays



L'Algérie célèbre, dimanche, la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), instituée par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune en 2022, en reconnaissance des grandes étapes franchies par l'Institution militaire dans le développement du système de défense, et de son rôle prépondérant dans la préservation de la souveraineté et de l'intégrité du territoire national.

L'ANP a accompagné les développements importants qu'a connus l'Algérie ces dernières années sur tous les plans, des réalisations qui se sont concrétisées sous l'ère de l'Algérie nouvelle dont les contours sont désormais clairs, après avoir été, il y a cinq (5) ans, le grand titre d'un projet national de renouveau dont les fondements ont été posés par le président de la République et pour lequel toutes les forces vives de la Nation se sont mobilisées, convaincues de ses principes novembristes intrinsèques et de ses objectifs nationaux suprêmes.

Digne héritière de l'ALN, l'ANP joue aujourd'hui un rôle prépondérant dans cet important édifice, comme l'a souligné le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale en mai dernier, en affirmant que "la préservation de la souveraineté nationale repose sur une armée forte et redoutable et sur une économie développée", indiquant que "l'Armée nationale populaire est forte et se renforcera davantage" pour préserver cette souveraineté.

Le président de la République avait salué la veille professionnelle extrême et le niveau élevé de vigilance de l'institution militaire sur tous les fronts de défense de l'Algérie, mettant en avant son apport continu à la "consécration de notre projet national sur la voie du processus d'édification de l'Algérie nouvelle à la faveur de la sécurité et de la stabilité, par fidélité au serment fait aux vaillants Chouhada, et par souci de réaliser les aspirations du peuple algérien, au mieux des intérêts de notre chère patrie".

En vue de réaliser ces objectifs nobles, l'ANP poursuit sa quête du savoir scientifique et des connaissances militaires, en œuvrant à la maîtrise des technologies modernes "de manière à donner plein sens au concept de la professionnalisation au sein de l'ANP et de travailler, avec foi et détermination, pour permettre de remporter le pari de la dissuasion", avait souligné le Chef d'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée Saïd Chanegriha lors de précédentes occasions.

Il avait également insisté sur "la nécessité pour le militaire de croire à la cause qu'il défend, de s'imprégner des valeurs de l'altruisme et du sacrifice pour la patrie et de faire preuve de détermination à remporter la victoire, étant des garants essentiels du rendement sur le terrain".

A chaque fois, les fils de l'ANP prouvent qu'ils sont dignes de porter le flambeau légué par leurs aînés et prêts à le défendre en toutes circonstances, lit-on dans l'éditorial du dernier numéro e la revue "El Djeïch", qui affirme qu'"à cet attachement aux nobles valeurs nationales inspirées des principes de l'éternelle Révolution de Novembre, s'ajoute l'attention soutenue portée par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire à la promotion de la formation, afin qu'elle soit au diapason des défis de l'heure et du développement accéléré que connaît le domaine de la technologie, ce que traduit le niveau élevé atteint par nos forces armées sur la voie de la modernisation, du développement et de la professionnalisation, de la maîtrise des systèmes d'armes de haute technologie ainsi que dans l'exécution, avec succès et mérite".

Outre les grandes étapes franchies par l'ANP en matière de modernisation du système national de défense et des moyens pour faire face aux défis renouvelés liés à la sécurité des frontières et à la criminalité transnationale organisée, et les immenses efforts consentis dans les domaines de la défense et de la cybersécurité, le précieux apport de l'Institution militaire au développement du système économique est désormais une réalité concrète qui se traduit par d'importants programmes et projets de l'industrie militaire, s'érigeant en modèle à suivre et devenant un des volets de la politique nationale en vue de promouvoir une économie harmonieuse et intégrée au sein de l'Algérie nouvelle, forte et prospère.

L'ANP poursuit ses missions, en consacrant le lien solide Armée-Nation, une relation profonde et ancrée qui illustre sa forte conviction et sa mobilisation totale en toutes circonstances, à

l'image de sa mobilisation dans le cadre des efforts nationaux face aux différentes difficultés, à l'instar des catastrophes naturelles (lutte contre les incendies, désenclavement, déneigement etc.).

La journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), qui marque la date de la reconversion de l'Armée de libération nationale en Armée nationale populaire, le 4 août 1962, a été instituée par le décret présidentiel N 22-2017 du 8 juin 2022, qui souligne rôle de l'institution militaire "dans le processus de l'édification du pays et de la préservation de l'unité nationale, de l'indépendance et de la défense de la souveraineté nationale, ainsi que la préservation de l'intégrité du territoire national".

Cette journée est célébrée au niveau de toutes les composantes de l'ANP, déployées sur tout le territoire national, à travers différentes manifestations et activités en reconnaissance des immenses sacrifices des Chouhada et des Moudjahidine de la Glorieuse Révolution de libération, et des martyrs du devoir national, ainsi qu'en hommage aux grands invalides de la lutte contre le terrorisme et des membres de l'ANP pour leur abnégation et dévouement.



Présidentielle: règles et dispositions juridiques à respecter lors de la campagne électorale

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, jeudi dans un communiqué, les règles et les dispositions juridiques, à respecter par chaque candidat à l'élection présidentielle du 7 septembre, relatives aux sources de financement de la campagne électorale et aux obligations.

"Conformément à l'ordonnance n 21-01 portant loi organique relative au régime électoral du 10 mars 2021, en prévision de l'organisation de l'élection présidentielle du 07 septembre 2024, du lancement de la campagne électorale des candidats le 15 août 2024, et dans le but de garantir la légitimité et la transparence du financement de la campagne et de faciliter l'examen et le contrôle de ses dépenses, outre un contrôle efficace et rigoureux, il convient de rappeler l'ensemble des règles et dispositions juridiques, à respecter par chaque candidat, relatives aux sources de financement de la campagne et aux obligations".

"Le secrétaire financier, désigné par le candidat, aura à jouer le rôle principal en matière de gestion et de contrôle financiers. Le candidat doit ouvrir un compte bancaire unique et gérer le compte de la campagne électorale", lit-on dans le communiqué.

Pour ce faire, "chaque candidat doit nommer un secrétaire financier pour la campagne électorale devant communiquer les informations détaillées sur le compte bancaire à la commission de contrôle du financement de la campagne électorale", explique la même source.

"Les fonds, revenus et paiements, s'effectuent exclusivement à travers l'unique compte bancaire ouvert par le candidat. Le compte de la campagne comprend toutes les recettes et les dépenses y afférentes", ajoute la même source.

"Les revenus financiers du candidat proviennent de la contribution des partis politiques, de ses contributions personnelles, ainsi que des dons en espèces ou en nature présentés par les citoyens en tant que personnes physiques dans la limite de six cent mille Da (600.000 Da) au maximum par personne et tout don dépassant mille Da (1.000 Da) doit être payé par chèque, virement bancaire, prélèvement automatique ou carte bancaire", ajoute-t-on de même source.

"La Commission de contrôle du financement de la campagne électorale est informée de la valeur des dons et de la liste des donateurs, et il est interdit de recevoir directement ou indirectement des dons en espèce ou en nature ou toute autre contribution, quelle que soit sa forme, de la part d'un Etat étranger, d'une personne physique ou morale d'une nationalité étrangère. Les dons présentés par les Algériens résidant à l'étranger ne sont pas considérés comme un financement étranger", a-t-on poursuivi.

Le compte de campagne électorale est présenté à la commission de contrôle du financement des campagnes électorales par un Commissaire aux comptes. Il est chargé de mettre ce compte en état d'examen après avoir procédé à la vérification des pièces justificatives, dans un délai de deux (02) mois à compter de la date d'annonce des résultats définitifs", ajoute le communiqué.

"Le compte de campagne électorale ne doit pas être présenté en déficit", ajoute la même source, précisant "qu'en cas de déficit, il doit être apuré lors de son dépôt, le cas échéant, par un rapport du candidat".

Les dépenses de campagne d'un candidat aux élections présidentielles ne peuvent excéder un plafond de cent vingt millions de dinars (120.000.000 DA) pour le premier tour. Pour le deuxième tour, ce montant est porté à cent quarante millions de dinars (140.000.000 DA).

Sur la base des documents qui lui sont soumis, notamment le compte de campagne électorale, "la commission de contrôle du financement de la campagne électorale vérifie la régularité et la sincérité des opérations inscrites au compte de la campagne électorale, et rend, dans un délai de six (6) mois une décision de manière contradictoire pour approuver le compte, le modifier ou le rejeter", rappelle l'ANIE dans son communiqué.

"En cas de dépassement du plafond autorisé des dépenses électorales, la commission fixe par une décision contradictoirement, le montant du dépassement que le candidat doit verser au trésor public", a indiqué le communiqué.

L'article 93 de la loi organique relative au régime électoral fixe les modalités de remboursement forfaitaire qui "ne peut s'effectuer qu'après proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle et la validation des comptes de campagnes électorales", selon la même source.

Algérie-Côte d'Ivoire: élaboration d'un projet d'accord de coopération dans le domaine de l'énergie

L'Algérie et la Côte d'Ivoire sont convenues, jeudi, d'élaborer un projet d'accord de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, qui sera signé à la fin de l'année en cours, indique un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Cet accord intervient suite aux entretiens du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, par visioconférence, avec le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, ayant porté sur les moyens du renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie.

"Les deux parties sont convenues de former une équipe de travail mixte, et de la mise en place d'une feuille de route pour le développement des relations de coopération bilatérale, outre l'élaboration d'un projet d'accord de coopération dans le domaine de l'énergie, qui sera signé lors de la prochaine visite du ministre ivoirien en Algérie l'année courante", selon le communiqué.

Lors des entretiens, qui ont vu la présence de cadres du ministère, les deux parties ont examiné l'état des relations bilatérales et les moyens de les renforcer et de les développer dans le domaine de l'énergie et des mines.

En outre, les deux ministres ont passé en revue les opportunités de coopération entre les deux pays tout le long de la chaîne de valeur dans le secteur des hydrocarbures", a ajouté le communiqué.

A cet égard, le ministre ivoirien a mis en avant l'expérience que peut apporter l'Algérie, à travers Sonatrach, dans les domaines de la recherche et de l'exploration des hydrocarbures (amont et aval), le développement des champs, le raffinage, la production et le transport du gaz et du gaz naturel liquéfié (GNL), le transport et la distribution de produits pétroliers, ainsi que dans le domaine organisationnel et de la formation, suite notamment aux nouvelles découvertes de pétrole et du gaz en Côte d'Ivoire.

Les deux parties ont également évoqué les opportunités de coopération dans le domaine de production et du transport d'électricité, ainsi que la maintenance et la fabrication des équipements d'électricité, la formation et l'échange d'expertises dans ces domaines entre Sonelgaz et la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE), en sus d'œuvrer à développer le réseau électrique africain.

Par la même occasion, M. Arkab a souligné "la disposition de l'Algérie à appuyer la République de la Côte d'Ivoire à travers la formation et le transfert du savoir-faire dans plusieurs domaines, à l'instar des hydrocarbures et de l'électricité".

Lancement prochain d'un nouveau produit d'assurance des saisonniers

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a annoncé vendredi le lancement prochain d'un nouveau produit à l'intention des investisseurs et exploitants agricoles pour l'assurance de leurs travailleurs journaliers ou saisonniers engagés à travailler durant les différentes campagnes agricoles pour des périodes de courtes durées.

Baptisé "Saisonnier Agricole" ce nouveau produit, qui sera lancé à travers sa filiale Le Mutualiste, a pour objectif d'offrir une couverture complète et adaptée aux besoins des travailleurs saisonniers en cas d'accidents survenant lors de l'exercice d'activités agricoles, a indiqué la mutualité agricole dans un communiqué.

"Le lancement de ce nouveau produit à travers le réseau de la mutualité agricole coïncidera "probablement" avec le démarrage de la prochaine campagne labours-semailles 2024-2025, a-t-elle fait savoir.

Soulignant son importance, la CNMA a expliqué que le produit "Saisonnier Agricole" s'inscrit dans son rôle assurantiel fondamental pour préserver l'agriculture et assurer la durabilité des activités liées à ce secteur stratégique.

"Le secteur est caractérisé par ses activités saisonnières tout au long de l'année, notamment durant la campagne moisson-battage, la campagne labours-semailles, la campagne de cueillette de dattes et l'entretien de l'arbre et la campagne oléicole ce qui pose souvent la problématique de la mobilisation et de la disponibilité de la main-d'œuvre journalière ou saisonnière adéquate", a-t-elle relevé, assurant que ce service sera disponible au niveau de ses 70 caisses régionales et ces 570 bureaux locaux.

La CNMA a mis en avant les avantages de ce produit qui offre, selon elle, une couverture complète contre les accidents sur le lieu de travail pour les saisonniers agricoles.

Le produit se caractérise également pour sa "flexibilité", son accessibilité et sa tarification attractive, a-t-elle fait valoir.

Selon ses explications, "Saisonnier Agricole a été conçu et adapté aux besoins variables des différentes saisons agricoles avec une prime abordable pour un large éventail de travailleurs agricoles et une tarification attractive permettant de maximiser le bien-être des travailleurs tout en répondant aux besoins des investisseurs et exploitants agricoles".

Création de l'Agence nationale de réalisation des investissements en équipement (JO)

Un décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de réalisation des investissements en équipement "Anrie", a été publié au Journal officiel (JO) n 51.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, cette agence est maître d'ouvrage délégué, chargée de gérer et de conduire, au nom de l'Etat et pour son compte, "toutes les opérations concourant aux études, au suivi et à la réalisation des investissements en équipement inscrits à l'indicatif du ministère de l'Habitat", selon le décret 24-246 signé le 23 juillet dernier par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui.

A ce titre, elle est chargée notamment de faire élaborer les études de conception, d'avant-projets et d'exécution de tous travaux liés à ses missions et d'en assurer le suivi, d'élaborer les cahiers des charges et de lancer les appels d'offres, d'assurer le suivi des réalisations et de procéder à la réception des projets d'équipements publics réalisés.

De plus, l'agence est chargée de tenir un fichier des normes techniques et architecturales de construction et d'aménagement des équipements publics relevant de ses missions, d'actualiser leur contenu et de veiller à leur respect tout en promouvant l'utilisation de la production nationale dans l'ensemble du processus d'étude, de construction, d'équipement et d'entretien à chaque fois qu'il s'avère nécessaire et adapté au fonctionnement du projet.

Selon le texte, l'Anrie est dirigée par un directeur général, et administrée par un Conseil d'administration dont la présidence est assurée par le représentant du ministre de l'Habitat.

Outre la dotation initiale octroyée dans le cadre de la réglementation en vigueur, le budget de l'agence en matière de recette comprend notamment les rémunérations liées à la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée par l'Etat, les produits des prestations liées à son objet, ainsi que les rémunérations des sujétions de service public mises à la charge de l'agence.

Sur ce point, le décret inclut un cahier des charges de sujétions de service public de l'Anrie.



Construction: des modifications apportées aux modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme

De nouvelles modifications ont été apportées aux modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme, axées principalement sur la numérisation des demandes et le renforcement de la sécurité des bâtiments, et ce en vertu d'un décret exécutif publié dans le Journal officiel (JO) n 51.

Il s'agit du décret exécutif n 24-247 signé le 23 juillet dernier par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, et qui permet le dépôt du dossier de la demande d'acte d'urbanisme "en format papier ou via une plate-forme numérique créée auprès du ministère chargé des collectivités locales".

Il est procédé à l'instruction de l'acte d'urbanisme et sa délivrance suivant la forme de dépôt effectuée par le demandeur (numérique/papier), selon ce nouveau texte soulignant que la plate-forme numérique des actes d'urbanisme est tenue et gérée par les services du ministère chargé des collectivités locales. Celle-ci procédera à une concertation avec les services chargés de l'urbanisme pour leur permettre l'accès.

Concernant les documents exigés pour l'obtention de l'acte, outre le dossier administratif et celui d'architecture, le demandeur doit présenter un dossier technique comprenant notamment les vues en plans des structures à une échelle appropriée qui doivent obligatoirement être visées par l'organisme national de contrôle technique habilité pour les équipements, les constructions à usage d'habitation collective ou les constructions recevant du public.

En sus, le demandeur doit présenter un procès-verbal constatant la vulnérabilité du site doit être rempli par l'architecte et l'ingénieur en génie civil qui ont préparé le dossier de demande de permis de construire.

Le dossier technique doit également comprendre d'autres documents lorsqu'il s'agit de projets de construction présentant un risque pour l'environnement immédiat.

Dans ce cadre, il est exigé d'inclure une étude de stabilité du site, des constructions et des infrastructures voisines, fondée sur une étude du sol et validée par l'organisme national de contrôle technique habilité, ainsi qu'un descriptif de la méthodologie des travaux de terrassement et des ouvrages, accompagné d'un planning des différentes phases d'intervention.

Selon le même texte, le permis de construire est délivré par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville lorsqu'il s'agit des projets d'investissement industriel et touristique et les projets d'équipements publics ou privés d'intérêt national, les ouvrages de production, de transport, de distribution et de stockage d'énergie et d'eau, implantés sur le territoire de deux ou de plusieurs wilayas.

Dans ces cas, l'instruction de la demande se fait au niveau du guichet unique de la wilaya.

La délivrance du permis de construire est de la compétence du wali pour les projets d'investissement industriel, touristique et les projets d'équipements publics ou privés d'intérêt local en raison, notamment de leur nature, taille et envergure, les projets d'habitat collectif ou individuel de plus de 200 logements, les travaux, constructions et installations réalisés pour le compte de représentations d'Etats étrangers ou d'organisations internationales, les ouvrages de production, de transport, de distribution et de stockage d'énergie et d'eau sur le territoire de la wilaya. Dans ces cas, l'instruction de la demande se fait au niveau du guichet unique de la wilaya.

Dans les wilayas où les circonscriptions administratives ont été créées, la délivrance du permis de construire est de la compétence du wali délégué pour les projets d'investissement industriel et touristique et les projets d'équipements publics ou privés d'intérêt local en raison, notamment de leur nature, taille et envergure, les projets d'habitat collectif ou individuel de plus de 200 logements et moins de 600 logements. Dans ces cas, l'instruction de la demande se fait au niveau du guichet unique de la circonscription administrative.

La délivrance du reste des permis de construire est de la compétence du président de l'Assemblée populaire communale.

Dans ces cas, l'instruction de la demande se fait au niveau du guichet unique de la commune.

Concernant le permis de démolir, le décret exige l'obtention d'un permis avant d'entreprendre toute opération de démolition totale ou partielle de bâtiments classés comme patrimoine culturel, ou lorsque la construction à démolir est solidaire de constructions mitoyennes ainsi que pour toute construction dont les travaux de démolition présentent un risque sur son environnement immédiat.



Réunion de travail de haut niveau entre Sonatrach et la compagnie américaine Baker Hughes

Le Président directeur général (PDG) de la Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, mercredi à Milan (Italie), une réunion de travail avec une délégation de la compagnie américaine Baker Hughes, conduite par son PDG, Lorenzo Simonelli, en vue de renforcer la coopération entre les deux parties, indique un communiqué du groupe public.

Lors de cette réunion, il a été question des moyens de consolider les relations de coopération bilatérale dans le domaine de la fabrication des équipements d'énergie et de rechercher de nouvelles opportunités à même de renforcer le partenariat futur avec la compagnie américaine Baker Hughes, lit-on dans le communiqué.

La réunion s'est déroulée en présence du PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, ainsi que des cadres dirigeants des deux sociétés algériennes, selon la même source.

Tenue à Milan, la réunion intervient dans le cadre de la visite de travail effectuée par M. Hachichi en Italie.

Il convient de rappeler que la compagnie américaine est un partenaire de Sonatrach, dans les filiales ALGESCO et APAC, spécialisées dans la fabrication d'équipements industriels et de pièces de rechange pour la chaîne de valeur des hydrocarbures, de même qu'elle contribue à plusieurs projets de développement vitaux.

Projet de loi de finances 2025



Le projet de loi de finances 2025 suscite des questions sur le contexte dans lequel il intervient ainsi que les paramètres à prendre en compte dans son élaboration.

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé jeudi dernier, une réunion périodique de coordination pour faire le point, entre autres sur les préparatifs de la Loi de Finances 2025.

Dans la continuité des réformes structurelles

Professeur de sciences économiques à l'Université de Tlemcen, Chaib Bounoua fait remarquer que le contexte dans lequel intervient la loi de finances 2025 est assurément plein de défis pour l'Algérie dans le sens où sur le plan interne, le gouvernement devrait assurer la continuité des réformes structurelles de l'économie qui permettrait de booster le pays vers plus de progrès et de prospérité et sur le plan extérieur de s'affirmer comme un partenaire fiable et performant.

Sur le plan du financement de l'économie, il relève que l'Algérie est sur un sentier de croissance (4,1% en 2023) qui lui permet à travers la loi de finances 2025 de réaliser les grands objectifs de son développement. Plus : «Le [ministère des Finances](#) a opéré de grands changements dans la perception de la gestion financière du pays en introduisant de nouveaux instruments de modernisation de l'économie du pays et ce notamment à travers les lois de finances», souligne l'expert. Et d'ajouter : «Nous notons une volonté politique de plus de rigueur et de transparence dans la gestion du budget de l'État».

Les ingrédients d'un avenir serein

Dans ce sillage, Bounoua cite l'exemple de l'accélération du programme de développement du paiement électronique au niveau des banques, le lancement du dispositif de numérisation du système budgétaire, l'introduction de banques en bourse qui s'inscrivent dans cette nouvelle approche d'une meilleure gouvernance financière du pays .

Pour les perspectives, l'économiste juge que la réalisation des grands équilibres économiques du pays pousserait l'Algérie à consolider son processus de croissance à travers la diversification de son économie (Agriculture industrie et services..) qui lui permettrait de couvrir les besoins du pays. Les paramètres à prendre en compte à cet effet pour la future loi de finances 2025 sont les bilans positifs de l'agriculture, de l'industrie et du BTP qui ont stimulé la croissance du produit intérieur brut (PIB) et bien entendu le prix des hydrocarbures qui est resté élevé ces dernières années.

Selon lui, une bonne pluviosité, un développement des exportations hors hydrocarbures et le maintien des prix du pétrole à leurs niveaux actuels permettrait à l'Algérie de regarder avec sérénité l'avenir. «Étant donné tous ces paramètres l'Algérie devrait poursuivre le développement de ses capacités internes et externes qui lui permettrait de s'inscrire résolument dans l'émergence économique», souligne-t-il.

Vitesse de croisière dans la relance économique

Expert en finance et fiscalité et vice-président de l'association nationale des conseillers fiscaux algériens, Sellami Boubekeur estime que la préparation de la LF 2025 vient dans un contexte caractérisé par une «vitesse de croisière très élevée» de la relance économique dont les indicateurs commencent à apparaître sur tous éléments macro-économiques (taux de croissance, réserves de change, PIB, relance de l'investissement, excédents de la balance commerciale...).

«Le maintien du cap nécessite beaucoup de ressources en recettes budgétaires et en devise, d'autant plus que le déficit budgétaire est à son niveau le plus élevé avec plus de 6000 milliards de Dinars, alors que les prévisions de recettes budgétaires sont à peine au dessus de 9000 milliards de Dinars», note-t-il. Mais selon lui, le gouvernement a une grande marge de manœuvre pour relever de défi à travers la prise de mesures d'ordre fiscal qui peuvent apporter à court et à moyen termes, des recettes budgétaires supplémentaires pérennes en matière de fiscalité ordinaire.

«Mettre à l'abri notre sécurité budgétaires»

«Il s'agit de mettre à l'abri notre sécurité budgétaires exposée aux risques de perturbation du marché des hydrocarbures, et cela par la mise à la disposition de l'administration fiscale des moyens nécessaires pour accélérer l'opération de numérisation et l'achèvement du passage au nouveau système d'information et la livraison de tous les CDI, CPI et cela avec tous les moyens nécessaires», précise-t-il.

Il évoque, également, le lancement d'une réforme fiscale approfondie et générale de notre système fiscal (taux, champ d'application, procédures, simplification des codes fiscaux, fiscalité particulière, vides juridiques, ...). Dans ce sens, il a estimé nécessaire de lancer les deuxièmes assises de la fiscalité pour débattre le volet technique des recommandations issues des premières assises de 2020.

Améliorer la fiscalité

En outre, l'expert a mis en avant l'accélération des mesures d'accompagnement des investisseurs dans un climat serein, transparent avec le suivi de très près des projets, afin d'éviter tout retard ou difficultés qui peuvent freiner l'opération. Il suggère aussi la création d'un ministère délégué auprès du Ministre des Finances, ou secrétariat d'Etat chargé de la fiscalité, vu son importance.

Il s'agit en outre de prendre des mesures incitatives et restrictives urgentes pour l'inclusion du marché parallèle, qui fait perdre à l'État des ressources très importantes et ternit l'image de l'Algérie principalement aux yeux des investisseurs et enfin ouvrir le chantier du passage du système de transferts sociaux généralisés au système des aides ciblées. Selon lui, cela permet d'atteindre la justice sociale et gagner beaucoup d'argent et éviter le détournement de ces transferts.

La LF 2025 ne sera pas très différente de celle de 2024

«À mon sens, le train est déjà sur les rails, mais on doit continuer à renforcer sa sécurité sur tous les plans, et augmenter sa vitesse pour atteindre les objectifs tout en exploitant la situation financière dont les prix des hydrocarbures représentent son pilier principal, sachant que cet élément est basé sur des données qu'on ne maîtrise pas», souligne-t-il. Toutefois, Boubekeur soutient que le gouvernement a les moyens et l'expérience dans la gestion des crises économiques.

Il affirme que la LF 2025 ne sera pas très différente par rapport à celle de 2024, avec des mesures fiscales d'exploitation des niches de ressources sans augmentation d'impôts ni de taux. «Notre association des conseillers fiscaux aura à présenter, dans le cadre de sa participation à la préparation de cette LF et à travers le conseil national de la fiscalité, beaucoup de propositions qui vont dans le sens de l'amélioration du climat fiscal, la simplification de notre système fiscal, l'augmentation des recettes, la transparence et la bonne communication entre l'administration fiscale et les contribuables», souligne-t-il.



La demande de pétrole s'oriente vers une tendance haussière

La tendance haussière de la demande de pétrole pourrait bientôt faire son retour, selon les déclarations récentes de Mohamed Arkab, ministre de l'Énergie et des Mines.

Lors d'une visioconférence à la 55e réunion du Comité ministériel de suivi Opep-non Opep (JMCC), Arkab a partagé des perspectives encourageantes sur l'évolution du marché pétrolier international.

Une évaluation optimiste du marché pétrolier

À l'issue de cette réunion, Arkab a souligné que les incertitudes qui pèsent actuellement sur le marché ne devraient pas perdurer. Il a affirmé que le marché est convenablement approvisionné et que la demande de pétrole devrait s'inscrire dans une tendance haussière.

plus soutenue dans les semaines à venir. Cette déclaration intervient dans un contexte où les membres du JMMC ont évalué le respect des engagements de limitation de production des pays de l'Opep+ pour les mois de mai et juin.

Le ministre a également abordé la volatilité observée sur les marchés, qu'il attribue à une conjoncture économique mondiale incertaine. L'affaiblissement des perspectives de croissance dans les pays industrialisés et émergents a conduit à un ralentissement de la demande mondiale de pétrole. Cependant, Arkab reste confiant quant à un redressement imminent.

Les membres du JMMC ont convenu de maintenir un contact permanent pour échanger régulièrement des points de vue. Cette vigilance est essentielle pour anticiper tout développement pouvant influencer les fondamentaux du marché pétrolier.



Wall Street chute après des indicateurs américains inquiétants

La Bourse de New York, qui avait commencé la première séance du mois dans le vert, a chuté jeudi à la suite

d'indicateurs américains qui suscitent de l'inquiétude sur les perspectives de la première économie mondiale.

L'indice Dow Jones a lâché 1,21%, signant sa pire séance depuis mai, le Nasdaq, dominé par la technologie, a reculé de 2,30% et le S&P 500 de 1,37%, selon des résultats provisoires.



Le pétrole a perdu près de 10 dollars depuis le 12 juillet

Le baril coule!

Le Brent de la mer du Nord, référence du pétrole algérien a fini la semaine sur un plongeon de 2,71 dollars à 76,81 dollars.

Mal barré. Les cours de l'or noir ont en effet trébuché dès la première séance de la semaine. Le baril de Brent passant sous les 80 dollars, une première depuis juin, pénalisés par les perspectives de la demande de la Chine, première importatrice de pétrole mondiale mais aussi aux États-Unis. Le WTI a aussi connu la même infortune cédant au passage 1,75% de sa valeur. La situation allait encore empirer mardi. Les cours du pétrole se sont repliés, tombant à leur plus bas niveau depuis sept semaines, toujours pénalisés par les perspectives sombres pour la

demande en Chine, malgré les tensions entre Israël et le Hezbollah. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a cédé 1,44% à 78,63 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate, pour livraison le même mois a baissé de 1,42% à 74,73 dollars. «Les inquiétudes concernant la demande compensent le risque d'une baisse de l'offre en raison des tensions au Moyen-Orient», résume John Plassard, de Mirabaud. L'armée israélienne avait annoncé avoir touché une dizaine de cibles du Hezbollah dans le sud du Liban et tué Fouad Chokr, le responsable militaire du Hezbollah, lors de frappes aériennes et terrestres dans la nuit. Les cours de l'or noir auraient pu compter sur la prime de risque géopolitique. Un soutien dont ils bénéficieront mercredi. Ils seront boostés par une recrudescence des tensions au Moyen-Orient après des frappes meurtrières visant le chef du Hamas, imputées à l'entité sioniste et une baisse des réserves américaines de brut. Après avoir fléchi les deux premiers jours de la semaine en raison des perspectives moroses de la croissance économique en Chine, les cours ont commencé à rebondir nettement en début de séance à cause des tensions géopolitiques croissantes au Proche-Orient. Ce sera pourtant la douche froide qui prévaudra. Les cours du pétrole céderont jeudi une partie du terrain gagné la veille et plus tôt en séance, dans le sillage d'un retour du risque géopolitique au Moyen-Orient et des baisses de taux attendues. Le prix du baril de Brent pour livraison en octobre, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a lâché 1,63% à 79,52 dollars. Celui du WTI pour livraison le même mois, a reculé de 2,05% à 76,31 dollars. La chute se poursuivra vendredi. Les cours ont flanché dans le sillage des autres actifs, réagissant cette fois-ci à une détérioration de l'emploi américain en juillet. Le Brent a cédé 3,40% à 76,81 dollars. Le WTI a perdu 3,65% à 73,52 dollars. Le baril aura bu le calice jusqu'à la lie...



Face à l'allégement des procédures administratives

Le nombre des exportateurs en hausse

En passant de 800 en 2020 à 2000 en 2024, le nombre des exportateurs algériens confirme avec force les avancées enregistrées ces dernières années. Une évolution qui traduit les effets des actions de réformes et des recadrages juridiques opérés en faveur de la libération de l'acte d'investir et de l'amélioration du climat des affaires. C'est du moins ce qu'a relevé le directeur régional d'Algex, Boudma, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale, où il a tenu à souligner l'évolution de secteurs stratégiques, précisant que «dans le secteur de la manufacture, les exportations ont enregistré une hausse de 55%, tandis que les produits agricoles ont connu une augmentation de 11%, alors que pour le secteur des produits de la mer, il a également profité de cet élan avec une croissance des exportations de 66%». Il est clair que ces chiffres suffisent pour traduire le début d'une mutation majeure du secteur des exportations hors hydrocarbures, argumentée par des résultats inédits, marqués par un taux de croissance de l'ordre de 45% de 2020 à 2024.

Un bond qui ouvre de sérieuses perspectives de développement, représentées par l'objectif d'atteindre les 29 milliards de dollars en 2030. Il faut dire que tous les ingrédients sont réunis pour maintenir cette courbe haussière, et transformer ces arguments économiques en repères de capitalisation. Autrement dit, la concrétisation de ces objectifs se présente sous des conditions optimales dans la mesure où les nouveaux paradigmes de gestion et de suivi ont donné des résultats plus que probants. Les paramètres d'un fonctionnement rentable et pérenne sont établis sur des mécanismes qui répondent aux besoins des opérateurs et des investisseurs. C'est précisément à ce niveau que se matérialise l'accompagnement de l'État qui est intervenu à différentes phases des processus d'importation, notamment l'allégement des procédures administratives, bancaires et douanières, et la prise en charge d'une partie des frais de transport et de logistique. Un travail de longue haleine qui a nécessité la collecte de données fiables, représentant la situation réelle du terrain pour identifier les dysfonctionnements et adopter les mesures nécessaires pour son redressement. Ce sont ces étapes qui ont permis l'établissement de nouvelles feuilles de route essentiellement orientées sur les grands axes de la transition économique. À ce titre, il y a lieu de souligner qu'en un laps de temps aussi court l'évolution du secteur des exportations hydrocarbures demeure l'une des avancées les plus importantes de l'économie nationale.

En somme, cette hausse du nombre des exportateurs algériens marque la naissance d'une nouvelle ère économique où de nouveaux leviers sont venus renforcer les capacités de développement et de croissance. Celui des exportations hors hydrocarbures semble être le plus représentatif de la nouvelle vision économique adoptée par les pouvoirs publics. Il véhicule, à la fois, la pertinence des directions prises et l'importance des moyens et des capacités que l'Algérie pourrait exploiter pour confirmer son rang de leader économique dans la région et sur le plan international.



Système d'information intégré : Trois banques publiques concernées

Les trois banques publiques BNA, CPA et BEA ont lancé les procédures pour s'équiper d'un système d'information intégré, s'ajoutant à trois autres banques publiques déjà équipées de ce système. C'est ce qu'a affirmé le ministre des Finances, Laaziz Faïd, lequel a mis en avant l'importance de disposer de ce système qui est à même d'apporter une valeur significative pour les banques.

Après la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) et la Banque de développement local (BDL), « trois autres banques publiques ont lancé les procédures nécessaires (appels d'offres) pour s'équiper de ce système appelé Global banking », a déclaré M. Faïd.

En attendant l'acquisition de système d'information intégré, ces trois banques (BNA, CPA, BEA) ont initié divers projets internes, qui ont permis la centralisation de leurs systèmes d'information actuels, selon le ministre.

Faid a souligné que l'intégration de ce système dans les banques apportera « une valeur ajoutée significative », tant au niveau interne par la numérisation des opérations de la banque qu'au niveau externe par l'amélioration des services aux clients.

Dans le même contexte, le ministre a précisé, dans un entretien à la revue *Indjazat*, que le processus de digitalisation des établissements bancaires et financiers en Algérie a réalisé « des progrès significatifs ces dernières années », à l'image du développement des moyens de paiement et la digitalisation des services bancaires, « ce qui diminuera considérablement la nécessité pour les clients de se rendre physiquement dans les agences bancaires ».

Ainsi, pour être au diapason de ce changement annoncé, le ministre a fait savoir que son département envisage de lancer plusieurs campagnes de sensibilisation et de formation aux services numériques, et ce pour accompagner les changements induits par cette digitalisation et pour amener les citoyens à adopter les nouveaux produits.

Et pour répondre aux besoins croissants du secteur financier, « des directives ont été formulées à l'ensemble de la place bancaire afin de redoubler d'efforts en vue de s'orienter vers les technologies les plus innovantes en matière de digitalisation des prestations et produits bancaires, et de veiller à maintenir une infrastructure technique robuste », a-t-il ajouté.

Interrogé sur la mise en place du switch mobile pour l'interopérabilité des paiements mobiles, le ministre a affirmé que ce service « promet de révolutionner le secteur financier et bancaire en Algérie, offrant aux citoyens des services numériques rapides, faciles à utiliser et sécurisés ».

Rappelant que le service Switch mobile a été lancé en juin dernier, au profit des clients des banques actives sur la scène nationale, ainsi que les clients d'Algérie Poste, qui peuvent effectuer des transactions interbancaires de paiement et de virement de compte à compte de manière instantanée, en utilisant le code QR.

Concernant le système Global Banking que l'Algérie veut adopter, il consiste en l'architecture intégrée des services bancaires qui opèrent à l'échelle mondiale. Il comprend des institutions financières qui offrent une gamme complète de produits, tels que les services de banque d'investissement, de gestion d'actifs et de services aux entreprises. Ce système favorise l'interconnexion des marchés financiers et permet aux entreprises d'accéder à des capitaux et des services financiers à l'international, tout en répondant aux exigences locales.

Faïd réunit les cadres du secteur : «Il faut accompagner les exportateurs».

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a relevé, jeudi à Alger, «la nécessité d'adopter une approche inclusive et participative» et une démarche qui «impliquera toutes les parties prenantes, afin de poursuivre les réformes structurelles visant à renforcer la résilience économique et à améliorer la gouvernance des finances publiques».



Présidant une réunion périodique de coordination réunissant les directeurs généraux et les chefs des structures centrales du ministère, ainsi que le directeur général de l'Office national des statistiques, le ministre, a indiqué un communiqué du ministère, a recommandé «l'accélération de la réalisation des infrastructures des régies du ministère des Finances». Objectif : «Accompagner les réformes en cours et améliorer les conditions de travail et d'accueil au niveau des services extérieurs». Dans le même registre, le premier argentier du pays a exhorté les directeurs généraux à impliquer les responsables régionaux, pour intensifier les visites sur le terrain, suivre et évaluer la gestion de leurs infrastructures, ainsi que de mettre en œuvre les différents projets. D'autre part, a expliqué la même source, Faïd a fait part de l'impératif d'«accompagner les exportateurs, pour diversifier l'économie nationale et renforcer la position du pays sur les marchés internationaux». Cet accompagnement devra se faire, selon lui, à travers la mise en place des «mesures spécifiques, pour les soutenir et faciliter leur accès aux marchés extérieurs».

Les autres instructions du ministre ont été adressées à la Direction générale du trésor et de la comptabilité (DGTC), ainsi qu'à la Direction générale du budget (DGB), les appelant à maintenir une coordination optimale, notamment au niveau régional. Aussi, le ministre a relevé la nécessité de maintenir des efforts continus, pour moderniser l'administration des Finances, améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et soutenir le développement économique du pays. Il s'est montré confiant quant à la capacité de relever les défis à venir et à «contribuer à la construction d'une économie plus forte et plus inclusive». Notons que la réunion a été une opportunité qui a permis de «faire le bilan de la mise en œuvre du Contrat d'objectifs et de performance (CoP), au titre de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité, un outil clé pour améliorer l'efficacité et la transparence dans la gestion des finances publiques». Par ailleurs, il convient de souligner que lors de cette réunion, le directeur général du Trésor et de la comptabilité a présenté un exposé détaillé sur la mise en œuvre du

CoP, pour le premier semestre 2024, passant en revue les «avancées significatives» dans la réalisation des objectifs stratégiques retenus pour cette année.



Gestion des risques des compagnies d'assurances : L'efficacité avérée de l'audit interne

Maillon incontournable du marché financier, les compagnies d'assurances misent sur l'innovation. En plus de cette orientation, imposée par les mutations internationales, l'audit interne joue un rôle essentiel dans la progression que ces sociétés doivent réaliser.

Dans une étude exhaustive publiée dans *The Responsible Manager's journal*, Salah Eddine Nebbache, enseignant à l'Ecole supérieure algérienne des affaires d'Alger, relève que les responsables interrogés affirment que l'audit interne «contribue à diminuer les risques auxquels les compagnies d'assurances font face».

Effectivement, affirme-t-il, chiffres à l'appui, «81,3% des personnes interrogées sont satisfaites de l'amélioration de la gestion des risques grâce à l'audit interne (soit 88,9% des responsables de l'audit interne interrogés et 71,4% des responsables financiers interrogés)». Aussi, relèvent les résultats de l'étude, «ils sont 12,5% à penser que l'apport de l'audit interne dans la réduction des risques est très convenable, soit 11,1% des responsables de l'audit interne interrogés et 14,3% des responsables financiers interrogés».

Quant au rôle de l'audit interne dans la gestion des risques, les résultats indiquent que « les missions actuelles de l'audit interne au sein des compagnies d'assurances sont très proches du rôle souhaité de l'audit interne dans la gestion des risques ».

Pour Nebbache, «il est important de noter que dans l'absence de «risk manager», la responsabilité de l'audit interne semble être importante dans la politique de management des risques de l'entreprise».

D'autre part, il ressort de l'étude que «56% des répondants ont considéré l'amélioration de la gestion des risques par l'audit interne comme importante et 22% comme très importante». Par ailleurs, l'universitaire laisse entendre que la gestion des risques est «perçue comme le principal moteur du développement commercial, de la rentabilité et de la solvabilité de l'entreprise d'assurances, où l'audit interne joue un rôle essentiel en veillant à l'efficacité et à l'efficience du système de contrôle interne afin de maîtriser efficacement les risques opérationnels». Dans le même sillage, il affirme que l'audit interne «peut être un outil d'amélioration de l'efficacité des compagnies d'assurances en améliorant la maîtrise des risques »

En définitive, il y a lieu de dire que la fonction d'audit interne au sein des sociétés d'assurances donne à cet égard l'assurance raisonnable que les opérations menées et les décisions prises sont sous contrôle et qu'elles contribuent donc aux objectifs de l'entreprise.

L'audit interne permet également d'évaluer le niveau du contrôle interne, autrement dit la capacité des organisations à atteindre efficacement les objectifs qui leur sont assignés et à maîtriser les risques inhérents à leur activité.



Finances : Faïd réunit les cadres du secteur

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé jeudi à Alger, une réunion périodique de coordination, réunissant les directeurs généraux et les chefs des structures centrales du ministère, ainsi que le directeur général de l'Office National des Statistiques.

Cette réunion tenue au siège du ministère «a été l'occasion de faire le point sur les préparatifs pour la Loi de Finances 2025 et de passer en revue la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Performance (CoP) au titre de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité», selon un communiqué du même département ministériel.

Dans son mot d'ouverture, M. Faïd, a souligné l'importance de cette réunion pour le suivi de la mise en œuvre des différentes orientations et décisions prises lors des rencontres précédentes. Il a ainsi exprimé «la nécessité d'adopter une approche inclusive et participative», impliquant toutes les parties prenantes afin de poursuivre les réformes structurelles visant à renforcer la résilience économique et à améliorer la gouvernance des finances publiques, selon la même source.

Il a également indiqué qu'il était «essentiel d'accélérer la réalisation des infrastructures des régies du ministère des Finances, en vue d'accompagner les réformes en cours et d'améliorer les conditions de travail et d'accueil au niveau des services extérieurs».

Il a également exhorté les directeurs généraux à impliquer les responsables régionaux pour intensifier les visites sur le terrain, suivre et évaluer la gestion de leurs infrastructures, ainsi que la mise en œuvre des différents projets.

Le ministre a en outre souligné la nécessité d'accompagner les exportateurs pour diversifier l'économie nationale et renforcer la position du pays sur les marchés internationaux en mettant en place des mesures spécifiques pour les soutenir et faciliter leur accès aux marchés extérieurs.

Par ailleurs, cette réunion «a permis de faire le bilan de la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Performance (CoP) au titre de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité, un outil clé pour améliorer l'efficacité et la transparence dans la gestion des finances publiques», selon le communiqué.

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité a présenté un exposé détaillé sur la mise en œuvre du CoP pour le premier semestre 2024, démontrant des «avancées significatives» dans la réalisation des objectifs stratégiques retenus pour cette année.

Dans le même contexte, M. Faïd a appelé la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité (DGTC) ainsi que la Direction Générale du Budget (DGB) à maintenir une coordination optimale, notamment au niveau régional, par l'organisation d'actions communes de sensibilisation et de formation sur les différentes dispositions entrant dans le cadre des réformes engagées.

A l'issue de cette réunion, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de maintenir des efforts continus pour moderniser l'administration des finances, améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et soutenir le développement économique du pays.

M. Faïd a conclu la réunion en réitérant son appel à la mobilisation et à la coopération entre tous les acteurs du ministère pour atteindre les objectifs fixés et répondre aux attentes des citoyens.

Il a également exprimé sa « confiance en la capacité des différentes régies à relever les défis à venir et à contribuer à la construction d'une économie plus forte et plus inclusive ».



Conversion du dinar : Des bureaux de change attendent l'agrément de la Banque d'Algérie

La Banque d'Algérie s'apprête à statuer sur les demandes d'agrément des bureaux de change officiels pour la conversion de devises fortes, conformément à ce que prévoit la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit. et du droit bancaire, à une époque où les prix des devises fortes continuent de connaître une hausse continue au niveau du marché noir.

Dans ce contexte, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a confirmé en réponse à une question écrite d'un député que la Banque d'Algérie se prononcera sur les dossiers de la demande d'accréditation pour ouvrir des bureaux d'échange et que des préparatifs sont en cours pour déployer un réseau de bureaux d'échange à travers le pays.

Dans le même sillage, le ministre des Finances indique que le projet de système de la Banque d'Algérie relatif aux bureaux de change a été étudié et approuvé par le Conseil monétaire et bancaire, lors de sa session ordinaire tenue le 21 septembre 2023, puisqu'elle vise à adopter ce projet, dans sa première phase, et à créer les conditions pour favoriser le déploiement d'un réseau national de bureaux de change pour faciliter les opérations de change à grande échelle.

Les conditions de mise en œuvre de ce système seront déterminées selon une instruction de la Banque d'Algérie et, sur cette base, les dossiers répertoriés pour l'ouverture de bureaux de change seront examinés par la Banque d'Algérie qui délivrera les autorisations pour exercer cette activité.

Parallèlement, l'euro s'est échangé, ce vendredi 2 août, au marché noir, à 240 dinars à l'achat et 242 dinars à la vente. La valeur du dollar américain a atteint 222 dinars à l'achat et 224 dinars à la vente tandis que la livre sterling est passée à 280 dinars à la vente.



Il sera disponible dans 70 caisses régionales : La CNMA lancera prochainement le « Saisonnier Agricole»

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a annoncé, ce vendredi, le lancement prochain d'un nouveau produit à l'intention des investisseurs et exploitants agricoles pour l'assurance de leurs travailleurs journaliers ou saisonniers engagés à travailler durant les différentes campagnes agricoles pour des périodes de courtes durées.

La CNMA précise que ce produit baptisé «Saisonnier Agricole» sera lancé à travers sa filiale Le Mutualiste, et coïncidera «probablement avec le démarrage de la prochaine campagne labours-semailles 2024-2025». Aussi, précise la CNMA, «le secteur est caractérisé par ses activités saisonnières tout au long de l'année, notamment durant la campagne moisson-battage, la campagne labours-semailles, la campagne de cueillette de dattes et l'entretien de l'arbre et la campagne oléicole ce qui pose souvent la problématique de la mobilisation et de la disponibilité de la main-d'œuvre journalière ou saisonnière adéquate». Ce service «sera disponible au niveau de ses 70 caisses régionales et ces 570 bureaux locaux ».

Dans le même registre, la CNMA indique que le produit offre une couverture complète contre les accidents sur le lieu de travail pour les saisonniers agricoles. Et « a été conçu et adapté aux besoins variables des différentes saisons agricoles avec une prime abordable pour un large éventail de travailleurs agricoles et une tarification attractive permettant de maximiser le bien-être des travailleurs tout en répondant aux besoins des investisseurs et exploitants agricoles ».



Faid préside une réunion coordination : Loi de Finances 2025 et Contrat de Performance au menu

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé jeudi à Alger, une réunion périodique de coordination, réunissant les directeurs généraux et les chefs des structures centrales du ministère, ainsi que le directeur général de l'Office National des Statistiques, a indiqué, un communiqué du ministère.

Cette réunion tenue au siège du ministère « a été l'occasion de faire le point sur les préparatifs pour la Loi de Finances 2025 et de passer en revue la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Performance (CoP) au titre de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité ».

Dans son mot d'ouverture, M. Faïd, a souligné l'importance de cette réunion pour le suivi de la mise en œuvre des différentes orientations et décisions prises lors des rencontres précédentes. Il a ainsi exprimé « la nécessité d'adopter une approche inclusive et participative », impliquant toutes les parties prenantes afin de poursuivre les réformes structurelles visant à renforcer la résilience économique et à améliorer la gouvernance des finances publiques, selon la même source.

Il a également indiqué qu'il était « essentiel d'accélérer la réalisation des infrastructures des régies du ministère des Finances, en vue d'accompagner les réformes en cours et d'améliorer les conditions de travail et d'accueil au niveau des services extérieurs ».

Il a également exhorté les directeurs généraux à impliquer les responsables régionaux pour intensifier les visites sur le terrain, suivre et évaluer la gestion de leurs infrastructures, ainsi que la mise en œuvre des différents projets.

Le ministre a en outre souligné la nécessité d'accompagner les exportateurs pour diversifier l'économie nationale et renforcer la position du pays sur les marchés internationaux en mettant en place des mesures spécifiques pour les soutenir et faciliter leur accès aux marchés extérieurs.

Par ailleurs, cette réunion « a permis de faire le bilan de la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Performance (CoP) au titre de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité, un outil clé pour améliorer l'efficacité et la transparence dans la gestion des finances publiques », selon le communiqué.

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité a présenté un exposé détaillé sur la mise en œuvre du CoP pour le premier semestre 2024, démontrant des « avancées significatives » dans la réalisation des objectifs stratégiques retenus pour cette année.

Dans le même contexte, M. Faïd a appelé la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité (DGTC) ainsi que la Direction Générale du Budget (DGB) à maintenir une coordination optimale, notamment au niveau régional, par l'organisation d'actions communes de sensibilisation et de formation sur les différentes dispositions entrant dans le cadre des réformes engagées.

A l'issue de cette réunion, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de maintenir des efforts continus pour moderniser l'administration des finances, améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et soutenir le développement économique du pays.

M. Faïd a conclu la réunion en réitérant son appel à la mobilisation et à la coopération entre tous les acteurs du ministère pour atteindre les objectifs fixés et répondre aux attentes des citoyens.

Il a également exprimé sa « confiance en la capacité des différentes régies à relever les défis à venir et à contribuer à la construction d'une économie plus forte et plus inclusive ».

اجتماع تنسيقي لوزير المالية تحضيراً لقانون المالية 2025



ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، يوم الخميس بمقر الوزارة، اجتماعاً تنسيقياً دورياً، جمعه بالمدرء العامین ومسؤولی الهیاكل المركزية للوزارة، بحضور المدير العام للديوان الوطني للإحصائيات، حسبما جاء في بيان للوزارة.

وأوضح البيان أن هذا الاجتماع كان فرصة لمناقشة التحضيرات لقانون المالية 2025 واستعراض تنفيذ الخاص بالمديرية العامة للخزينة والمحاسبة. COP عقد الأهداف والأداء)

وفي كلمته الافتتاحية، أكد السيد فايد على أهمية هذا اللقاء لمتابعة تنفيذ التوجيهات والقرارات المختلفة المتخذة خلال الاجتماعات السابقة.

وأشار إلى ضرورة تبني نهج شامل وتشاركي يضم جميع الأطراف المعنية لمواصلة الإصلاحات الهيكلية التي تهدف إلى تعزيز التنمية الاقتصادية وتحسين حوكمة المالية العمومية.

كما أشار الوزير -حسب البيان- إلى أهمية تسريع إنجاز البنى التحتية لهياكل وزارة المالية بهدف مواكبة الإصلاحات الجارية وتحسين ظروف العمل والاستقبال على مستوى المصالح الخارجية. وحث المدرء العامین على تحسيس المسؤولين الجهويين من أجل تكثيف الزيارات الميدانية ومتابعة وتقييم إدارة البنى التحتية التابع لهم، وكذلك تنفيذ المشاريع المختلفة.

وأكد أيضا على ضرورة مرافقة المصدرين من أجل تنويع الاقتصاد الوطني من خلال وضع تدابير خاصة لدعمهم وتسهيل ولوجهم إلى الأسواق الخارجية.

(للمديرية العامة COP علاوة على ذلك، سمح هذا الاجتماع بمتابعة مدى تنفيذ عقد الأهداف والأداء) للخزينة والمحاسبة، والذي يعد أداة أساسية لتحسين الكفاءة والشفافية في إدارة المالية العمومية.

للفصل الأول من COP في هذا السياق، قدم المدير العام للخزينة والمحاسبة عرضاً تفصيلياً حول تنفيذ عام 2024، مبيناً "التقدم الكبير" المحرز في تحقيق الأهداف الاستراتيجية المحددة لهذه السنة.

(إلى DGB) والمديرية العامة للميزانية (DGTC) كما دعا السيد فايد المديرية العامة للخزينة والمحاسبة (الحفاظ على تنسيق أمثل, لا سيما على المستوى الجهوي, من خلال تنظيم أنشطة توعية وتدريب مشتركة حول التدابير المختلفة التي تدخل في إطار الإصلاحات الجارية.

وفي ختام الاجتماع, شدد الوزير على ضرورة مواصلة الجهود لعصرنة إدارة المالية, وتحسين جودة الخدمات المقدمة للمواطنين, ودعم التنمية الاقتصادية للبلاد, مجددا دعوته إلى تعبئة وتعاون جميع الفاعلين في الوزارة لتحقيق الأهداف المحددة تلبية لتوقعات المواطنين.

كما أعرب السيد فايد عن ثقته في قدرة الهياكل المختلفة لوزارة المالية على مواجهة التحديات المستقبلية والمساهمة في بناء اقتصاد أقوى وأكثر شمولا.

الشروق
الجزيرة الوطنية

**تخوّل بملفات الصرف والمنحة والدراسة والتربصات والعلاج بالخارج
شبكة وطنية لمكاتب الصرف.. وطلبات الترخيص تنتظر ترخيص بنك الجزائر**



يُحضّر بنك الجزائر للفصل في طلبات اعتماد وترخيص مكاتب صرف رسمية لبيع وتحويل العملة الصعبة، مع تسطير برنامج لنشر شبكة لهذه المكاتب عبر التراب الوطني وفقا لما ينص عليه القانون النقدي والمصرفي الجديد، في وقت لاتزال أسعار العملة الصعبة تشهد ارتفاعا مستمرا على مستوى السوق السوداء.

وفي السياق، أكد وزير المالية، لعزیز فايد، في رد على سؤال النائب البرلماني بالمجلس الشعبي الوطني، عبد الرحمان صالحی، تلقت "الشروق" نسخة منه، أن بنك الجزائر سيفصل في ملفات طلب الاعتماد لفتح مكاتب الصرف، وأنه يتم التحضير لنشر شبكة من مكاتب الصرف عبر الوطن ويقول وزير المالية، في ذات السياق، إنه بموجب الإرسال الموجه من النائب بخصوص إنشاء مكاتب الصرف، فقد تمت دراسة مشروع نظام بنك الجزائر المتعلق بمكاتب الصرف والمصادقة عليه من قبل المجلس النقدي والمصرفي خلال جلسته العادية المنعقدة بتاريخ 21 سبتمبر 2023، حيث يهدف اعتماد هذا المشروع في مرحلته الأولى إلى تهيئة الظروف الكفيلة بتشجيع نشر شبكة وطنية من مكاتب الصرف لتسهيل عمليات صرف العملات الأجنبية على نطاق واسع ويحدّد هذا المشروع ترخيص تأسيس وكذا اعتماد نشاط مكاتب الصرف والذي يشمل عدة عمليات على وجه الخصوص، تلك المتعلقة بحق الصرف أو منحة الصرف لصالح المقيمين، من أجل السفر إلى الخارج، تكاليف الدراسة والتربصات، وما إلى ذلك ويندرج هذا المشروع في إطار تنفيذ أحكام القانون

رقم 09-23 المؤرخ في 21 جوان 2023 المتضمن القانون النقدي والمصرفي، الذي يهدف إلى إرساء إطار منظم ومتناسق لتسهيل عمليات الصرف، بصفة تدريجية وستحدّد شروط تطبيق هذا النظام بموجب تعليمة من بنك الجزائر، وعلى هذا الأساس، سيتم فحص الملفات المدرجة لفتح مكاتب الصرف من قبل بنك الجزائر الذي سيصدر تراخيص لممارسة هذا النشاط وبالموازاة مع ذلك، ارتفع سعر صرف العملة الصعبة الجمعة 2 أوت على مستوى السوق السوداء للعملة الصعبة، وبلغ بالنسبة لـ100 أورو 24 ألف دينار للشراء و24 ألف و200 دينار للبيع، في حين ارتفع سعر صرف الدولار الأمريكي إلى 22 ألف و200 دينار للشراء و22 ألف و400 دينار للبيع، وبالمقابل، التهب سعر صرف الجنيه الأسترليني ليلبغ 28 ألف دينار للشراء و28 ألف و200 دينار للبيع.

ويتوقّع الصرافون استمرار هذا الارتفاع إلى نهاية السنة الجارية، حيث يزداد تضخم سعر العملة الصعبة اليوم نتيجة تزامن شهر أوت مع عطلة الإطارات وبعض التجار ورجال الأعمال الذين يفضلون قضاء عطلتهم الصيفية في الخارج، وهو ما يترتب عنه زيادة الطلب على الأورو والدولار من السوق السوداء.

كما يتوقّع هؤلاء استمرار الطلب العالي على هذه العملات أشهر نوفمبر وديسمبر من السنة الجارية أي قرارات قريبة لفتح مكاتب تزامنا مع نهاية السنة وفترات السفر للخارج أيضا، ويترقّب هؤلاء صرف رسمية لبيع العملة، وفقا لما أكدته الحكومة عدّة مرات، حيث لا يزال الملف اليوم متواجدا على مستوى بنك الجزائر، الذي يعدّ السلطة الوحيدة المخوّلة للفصل في منح التراخيص والاعتمادات، وفقا لتأكيد وزير المالية



نصف مليون عملية لتسديد 348 مليار في ظرف شهر

أيوما أمام التجار لتعميم الدفع الإلكتروني أو الخضوع لأعباء مالية 150

باشرت مصالح التجارة والبنوك والمؤسسات المالية وتجمّع النقد الآلي "جيو مونيستيك" حملة توعوية لتحسيس التجار بأهمية تعميم أجهزة الدفع متعدّدة الأطراف "تي بي أو" والتي سيكون تاريخ 31 ديسمبر المقبل آخر أجل للإلتزام بها، أي في ظرف أقل من 5 أشهر أو 150 يوما، وذلك وفقا للتعديل الذي تضمنه قانون المالية لسنة 2024، والخاص بالمادة 111 من قانون المالية لسنة 2020 وحقّق الدفع عبر هذه الأجهزة رقما قياسيا جديدا خلال شهر ماي المنصرم، وفقا لحصيلة تجمع النقد الآلي "جيو مونيستيك" الجديدة التي تحصّلت عليها "الشروق"، حيث تم تسديد 3.483 مليار دينار مع تحقيق 455 ألف و361 عملية، في حين قدّر العدد الإجمالي لمحطات الدفع الإلكتروني 56 ألف و279 عبر الوطن إلى غاية 31 ماي المنصرم

وفيما يخص نشاط الدفع عبر الإنترنت بلغت الحصيلة شهر ماي المنصرم 3.718 مليار دينار مقابل 1.121 مليون عملية وهو رقم قياسي منذ بداية سنة 2024، كما تؤكد إحصائيات "جيو مونيستيك" وجود 510 "تاجر ويب" منخرط في نظام الدفع الإلكتروني البيبنكي، منذ انطلاق الدفع على الإنترنت نتج عنها حوالي 702 مليون معاملة موزعة على كافة السنوات

أما فيما يخص السحب عبر جهاز الصرف الآلي باستخدام البطاقة الذهبية والبطاقة البيبنكية، فقد حقّق هو الآخر رقما قياسيا شهر ماي المنصرم، وبلغت حجم الأموال المسحوبة 301 مليار دينار، كما بلغ

العدد الإجمالي لأجهزة الصرف الآلي البيبنكية العاملة ومعلوم أن حصيلة الدفع الإلكتروني منذ بداية السنة إلى غاية 30 أفريل الماضي حققت 1301 مليار سنتيم من عمليات الدفع عبر الإنترنت لفواتير الماء والكهرباء والخدمات والشبكة الإلكترونية والمشتريات والنقل والتأمين والخدمات الإدارية وبيع السلع ونشاطات الرياضة والترفيه، مع إحصاء وجود 510 "تاجر ويب" منخرط في نظام الدفع الإلكتروني البيبنكي، منذ انطلاق الدفع على الانترنت نتج عنه حوالي 84 مليون معاملة وبخصوص نشاط السحب على جهاز الصرف الآلي، تم تسجيل 3883 كعدد إجمالي لأجهزة الصرف الآلي البيبنكية العاملة، مع تحقيق سحب عادل لـ 117 ألف مليار سنتيم في ظرف 4 أشهر، وبالمقابل وفيما يخص نشاط الدفع الإلكتروني عبر محطات الدفع متعددة الأطراف، فقد بلغت إلى غاية نهاية أفريل الماضي 1368 مليار سنتيم، مع بلوغ عدد إجمالي للمحطات يعادل 57 ألفا و 428 محطة وتأتي هذه الإحصائيات، بالموازاة مع التحضير لتنظيم الطبعة الثالثة لمعرض "إيكسل إكسبو" للتجارة الإلكترونية بالجزائر، ويعد هذا المعرض أكبر حدث في قطاع تكنولوجيا المعلومات والاتصالات، وأهم معرض للتجارة الإلكترونية في إفريقيا، حيث حققت نسخة عام 2023 نجاحا كبيرا، واستقطبت أكثر من 40 ألف زائر و 92 عارضا إذ ينظم هذا الحدث شركة "الشركة العالمية للمعارض" بالتعاون مع "صافكس"، ويقدم فرصة فريدة للمهنيين في مجال التجارة الإلكترونية وخدمات الإنترنت وعرض منتجاتهم وحلولهم، مما يسهل حياة المستهلكين في [الجزائر](#)، حيث دعا المنظمون المهتمين بالمعرض للانضمام إلى هذه النسخة الثالثة التي ستضمن برنامجا غنيا بين 2 و 5 أكتوبر المقبل.



امتياز "بونيفيكي فيراريزي" بالجزائر لـ 30 سنة على الأقل.. رئيس المجموعة

البنك الدولي والإفريقي ومؤسسات مالية كبرى مهتمة بمشروع الطليان بتيميمون

كشفت مجموعة "بونيفيكي فيراريزي" الإيطالية التي حصلت على امتياز بـ 36 ألف هكتار بولاية تيميمون لإنتاج القمح والبقوليات البذور، أن البنك الدولي والبنك الإفريقي للتنمية وصناديق من دول خليجية أبدت اهتمامها للدخول في مشاريع على شاكلتها مشروعا بالصحراء الجزائرية، وأوضحت أن الامتياز الذي منح لها من الحكومة الجزائرية يمتد عبر 30 سنة على الأقل وجاء الكشف عن هذه المستجدات من طرف الرئيس التنفيذي للمجموعة، فيديريكو فيكيوني، خلال جلسة استماع أمام لجنة الشؤون الخارجية في مجلس النواب (الغرفة السفلى للبرلمان)، في إطار النظر في مشروع مرسوم رئيسة مجلس الوزراء لاعتماد الخطة الإستراتيجية الإيطالية الأفريقية المسماة "خطة ماتاني".

ولفت المسؤول الأول بالمجموعة الزراعية الأولى في إيطاليا والمدرجة أيضا في بورصة ميلانو، أن الموارد المالية لمشروعها بالجزائر له خاصيتان؛ الأولى تتعلق بالسيولة الذاتية لمجموعة "بونيفيكي فيراريزي" وإمكاناتها الخاصة، أما الثانية فتستكون من طرف الصندوق الوطني للاستثمار الجزائري بواقع 49 بالمائة

وأضاف فيكيوني قائلا "في هذا الصدد، نحن في نقاش مع البنك الدولي والبنك الإفريقي وصناديق من دول الخليج التي أبدت كثيرا اهتمامها بهذا النوع من المشاريع"، بدون تقديم تفاصيل إضافية وتحدث فيكيوني عن مشروع الجزائر بولاية تيميمون من حيث عدد الوظائف التي سيخلقها، مشيرا إلى أن المناصب المباشرة ستكون 1600 منصب، بينما سيصل عدد الوظائف غير المباشرة المرتبطة

بالمشروع 6000 منصب

وعن مدة الامتياز الذي حصلت عليه المجموعة الإيطالية بولاية تيميمون، كشف فيكيوني أنه يمتد من 30 سنة فما فوق، ما يعني أن المدة الأقصر لهذا الامتياز الفلاحي المقدر بـ 36 ألف هكتار هي 30 سنة وأكد فيكيوني أن السلطات الجزائرية تريد العودة بقوة إلى إنتاج الحبوب، وقد أعلنت عن ذلك من خلال مشروع زراعة 500 ألف هكتار من الحبوب بصحراء البلاد، موضحا أن المشروع هنا يركز في الغالب على القمح الصلب والذي سيوجه للسوق المحلية الجزائرية، لكن، يستدرك فيكيوني، الجزائر تريد تخصيص الإنتاج لمواطنيها وجزءا منه ترغب في تخصيصه لشعوب إفريقية على غرار مصر ووفق مسؤول الشركة الإيطالية، فإنها بصدد التفاوض على سلسلة من الاتفاقيات مع الجزائر وتحديدًا مع جامعات جزائرية وجامعات بلدان أخرى تتعاون معها، مشيرًا إلى أن المجموعة اقترحت على الحكومة أن تقلل استخدام الري عبر تقنية الرش المحوري، مقابل زيادة الري الجزئي والري الدقيق لاقتصاد في المشروع الجزائري، Irritec استهلاك الماء بشكل فعال، وهو ما يفسر - حسبه - تواجد شركة وهي شركة متخصصة في التقنيات الحديثة للري التي تقتصد في استهلاك المياه وقيل أسابيع، كشفت المجموعة عن ترسانة من شركات إيطالية سترافقها في هذا المشروع الضخم الذي بلغت كلفته الاستثمارية 420 مليون يورو، وسينطلق فعليًا شهر نوفمبر المقبل بزرع أول 3000 هكتار لإنتاج الحبوب وتوزعت تخصصات الشارات المرافقة على مجالات على غرار البذور والجينات والمشاتل والمعدات الفلاحية والري الدقيق والموجه وغيرها

الشعب

إجراءات جديدة للتصريح بالعملة من طرف المسافرين

صدر في العدد 51 من الجريدة الرسمية، قرار يحدد كفايات التصريح بالعملة من طرف المسافرين ونموذج التصريح

بمقتضى هذا القرار، الموقع في 20 جويلية الماضي من طرف وزير المالية، لعزیز فايد، فإنه "تطبق إلزامية التصريح بالعملة من طرف المسافرين، المقيمين وغير المقيمين، على المبالغ المحررة بالعملة الوطنية أو الأجنبية، التي تتجاوز قيمتها السقف المحدد في لتشريع والتنظيم ساري المفعول

وتتعلق إلزامية التصريح بالأوراق البنكية والقطع النقدية وبكل وسائل الدفع والأوراق التجارية، والقيم والسندات الأخرى القابلة للتداول أو القابلة للتظهير، التي يحوزها المسافرون

وفي هذا الإطار، يتم التصريح بالعملة من طرف المسافرين بمناسبة دخولهم أو خروجهم من الإقليم الوطني، لدى مكتب الجمارك للدخول أو للخروج، على أن يكتتب المسافرون التصريح بالعملة أساسًا، عن طريق إلكتروني قبل الوصول إلى مكتب الجمارك، يضيف نص القرار

ويمكن اكتتاب هذا التصريح كتابيا، عند الدخول أو الخروج، عبر استمارتين توضعان تحت تصرف المسافر من طرف مصالح الجمارك، على أن تكون استمارة التصريح بالعملة مملوءة وممضاة من طرف المسافر

وأشار النص الجديد إلى خضوع المسافرين المقيمين وغير المقيمين، عند الخروج من الإقليم الوطني، إلى "تقديم إشعار بخصم بنكي للمبالغ المسحوبة من حساب مصرفي بالعملة الأجنبية مفتوح بالجزائر، أو رخصة من بنك الجزائر عندما يفوق مبلغ العملة المنقولة السقف المحدد في التشريع والتنظيم الساري المفعول".

ويتعين على المسافرين غير المقيمين الذين يقومون بتصدير مبالغ مستوردة وغير مستعملة في الجزائر، تقديم لدى مكتب الجمارك، استمارة التصريح بالعملة المكتتبة عند الدخول، مؤشرا عليها من طرف شباك بنك الجزائر أو شباك بنك أو وسيط معتمد و/أو مكتب صرف تثبت عمليات الصرف التي قاموا بها خلال إقامتهم بالجزائر، وفق المصدر ذاته.

ومن جهتها، تستحدث إدارة الجمارك قاعدة معطيات للتصريحات بالعملة الوطنية والأجنبية، حيث تكون هذه القاعدة محل تبادل واستغلال في إطار التعاون الوطني والدولي.



• فايد يتأسس اجتماعا تنسيقيا دوريا مع مسؤولي القطاع .



ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، يوم الخميس بمقر الوزارة، اجتماعا تنسيقيا دوريا، جمعه بالمدرء العامین ومسؤولي الهياكل المركزية للوزارة، بحضور المدير العام للديوان الوطني للإحصائيات، حسبما جاء في بيان للوزارة.

وأوضح البيان أن هذا الاجتماع كان فرصة لمناقشة التحضيرات لقانون المالية 2025 الخاص بالمديرية العامة للخزينة والمحاسبة (COP) واستعراض تنفيذ عقد الأهداف والأداء.

وفي كلمته الافتتاحية، أكد السيد فايد على أهمية هذا اللقاء لمتابعة تنفيذ التوجيهات والقرارات المختلفة المتخذة خلال الاجتماعات السابقة.

وأشار إلى ضرورة تبني نهج شامل وتشاركي يضم جميع الأطراف المعنية لمواصلة الإصلاحات الهيكلية التي تهدف إلى تعزيز التنمية الاقتصادية وتحسين حوكمة المالية العمومية.

كما أشار الوزير -حسب البيان- إلى أهمية تسريع إنجاز البنى التحتية لهياكل وزارة المالية بهدف مواكبة الإصلاحات الجارية وتحسين ظروف العمل والاستقبال على مستوى المصالح الخارجية. وحث المدراء العاميين على تحسيس المسؤولين الجهويين من أجل تكثيف الزيارات الميدانية ومتابعة وتقييم إدارة البنى التحتية التابع لهم, وكذلك تنفيذ المشاريع المختلفة.

وأكد أيضا على ضرورة مرافقة المصدرين من أجل تنويع الاقتصاد الوطني من خلال وضع تدابير خاصة لدعمهم وتسهيل ولوجهم إلى الأسواق الخارجية.

(COP) علاوة على ذلك, سمح هذا الاجتماع بمتابعة مدى تنفيذ عقد الأهداف والأداء للمديرية العامة للخزينة والمحاسبة, والذي يعد أداة أساسية لتحسين الكفاءة والشفافية في إدارة المالية العمومية.

للفصل COP في هذا السياق, قدم المدير العام للخزينة والمحاسبة عرضا تفصيليا حول تنفيذ الأول من عام 2024, مبينا "التقدم الكبير" المحرز في تحقيق الأهداف الاستراتيجية المحددة لهذه السنة.

والمديرية العامة للميزانية (DGTC) كما دعا السيد فايد المديرية العامة للخزينة والمحاسبة إلى الحفاظ على تنسيق أمثل, لا سيما على المستوى الجهوي, من خلال تنظيم (DGB) أنشطة توعية وتدريب مشتركة حول التدابير المختلفة التي تدخل في إطار الإصلاحات الجارية.



ثلاثة بنوك عمومية تدعم نظام معلوماتي مدمج



كشف وزير المالية، لعزیز فايد، أمس الأربعاء، عن شروع ثلاثة بنوك عمومية في إجراءات التزود بنظام معلوماتي مدمج، لتضاف إلى ثلاثة بنوك عمومية أخرى سباقة له.

وأضاف الوزير، في حديث خص به مجلة إنجازات، أنه بعد بنك الفلاحة والتنمية الريفية والصندوق الوطني للتوفير والاحتياط، وبنك التنمية المحلية، فإن "ثلاثة بنوك عمومية أخرى قد شرعت في الإجراءات الضرورية (مناقصات) لتجهيز نفسها بهذا النظام المسمى 'قلوبل بانكينغ'

وتابع فايد، أنه في انتظار اقتناء النظام المعلوماتي المدمج، فإن هذه البنوك الثلاثة (البنك الوطني الجزائري والقرض الشعبي الجزائري وبنك الجزائر الخارجي) قد قامت بمشاريع داخلية متنوعة والتي سمحت بتحقيق "مركزية" أنظمتها المعلوماتية الحالية

كما أشار السيد فايد، إلى أن إدخال هذا النظام في البنوك سي جلب "قيمة مضافة معتبرة" سواء على المستوى الداخلي عبر رقمنة العمليات البنكية، أو على المستوى الخارجي عبر تحسين خدمات الزبائن

و أكد الوزير، في هذا الصدد، أن مسار رقمنة المؤسسات البنكية والمالية في الجزائر قد حقق "تقدما كبيرا خلال السنوات الأخيرة" على غرار تطوير وسائل الدفع ورقمنة الخدمات البنكية "مما سيقطص بشكل معتبر لجوء الزبائن للتنقل شخصيا إلى الوكالات البنكية".

وصرح في هذا الخصوص، أن الوزارة تسعى إلى إطلاق عديد الحملات التحسيسية والتكوينية حول الخدمات الرقمية، من أجل مرافقة التغيرات الناجمة عن هذه الرقمنة وتشجيع المواطنين على استعمال هذه المنتجات الجديدة

ومن أجل تلبية الاحتياجات المتزايدة للقطاع المالي يضيف السيد فايد، "فقد تم إعطاء توجيهات لمجموع الساحة البنكية من أجل مضاعفة الجهود للتوجه نحو هذه التكنولوجيات الأكثر ابتكارا في مجال رقمنة الخدمات والمنتجات البنكية و السهر على "الإبقاء على منشأة تقنية قوية

وفي رده على سؤال حول استعمال خدمة الهاتف النقال في عمليات الدفع المالي، أكد الوزير أن هذه الخدمة "تعد بإحداث ثورة في القطاع المالي والبنكي في الجزائر عبر "توفير خدمات رقمية آمنة وسريعة وسهلة الاستعمال للمواطنين



**نموذج جديد للتصريح عند الدخول أو الخروج من أرض الوطن
هكذا يتم التصريح بالعملة الوطنية والأجنبية من طرف المسافرين**

أصدرت وزارة المالية، قرارا جديدا نشر في آخر عدد من الجريدة الرسمية، يخص تحديد كفيات التصريح بالعملة من طرف المسافرين، وكذا نموذجا للتصريح عند الدخول أو الخروج من أرض الوطن بالنسبة للمقيمين وغير المقيمين في الجزائر.

تطبق إلزامية التصريح بالعملة - حسب القرار - من طرف المسافرين المقيمين أو غير المقيمين، على المبالغ المحررة بالعملة الوطنية أو الأجنبية التي تتجاوز قيمتها السقف المحدد في التشريع والتنظيم الساري المفعول، وتتعلق إلزامية التصريح بالأوراق البنكية والقطع النقدية وبكل وسائل الدفع للحامل والأوراق التجارية والقيم والسندات القابلة للتداول للحامل أو القابلة للتظهير التي يحوزها المسافرون.

ويتم التصريح بالعملة من طرف المسافرين بمناسبة دخولهم أو خروجهم من الإقليم الوطني لدى مكتب الجمارك للدخول أو الخروج، ويكتتب المسافرون التصريح بالعملة أساسا عن طريق إلكتروني قبل الوصول إلى مكتب الجمارك، كما يمكن اكتتاب التصريح كتابيا عند الدخول أو الخروج وفقا لنموذجي الاستثمارين المرفقتين بالقرار اللتين توضعان تحت تصرف المسافر من قبل مصالح الجمارك، ويجب أن تكون الاستمارة مملوءة وممضاة من قبل المسافر، فيما يتم تسجيل ومتابعة التصريح بالعملة من قبل مصالح الجمارك. ويؤكد القرار على ضرورة إتمام عملية التصريح بالعملة قبل عبور حدود الأماكن المخصصة

للمراقبة الجمركية، ولا تصلح استمارة التصريح بالعملة إلا لإقامة واحدة.
وعند الخروج من الإقليم الوطني يخضع المسافرون المقيمون وغير المقيمين إلى تقديم -
حسب الحالة - لإشعار بخصم بنكي للمبالغ المسحوبة من حساب مصرفي بالعملة الأجنبية
مفتوح بالجزائر، أو رخصة من بنك الجزائر عندما يفوق المبلغ من العملة المنقولة السقف
المحدد في التشريع والتنظيم الساري المفعول، ويتعين على المسافرين غير المقيمين الذين
يقومون بتصدير مبالغ مستوردة وغير مستعملة في الجزائر، تقديم استمارة التصريح
بالعملة المكتتبه عند الدخول لدى مكتب الجمارك، مؤشرا عليها من طرف شبك بنك
الجزائر أو شبك بنك أو وسيط معتمد أو مكتب صرف تثبت عمليات الصرف التي قاموا
بها خلال إقامتهم بالجزائر. ويلزم القرار الموقع من طرف وزير المالية، بتقديم كل مبلغ
مصرح به إلى أعوان الجمارك لأغراض المراقبة، كما يلزم إدارة الجمارك بتكوين قاعدة
معطيات للتصريحات بالعملتين الوطنية والأجنبية، تكون محل تبادل واستغلال في إطار
التعاون الوطني والدولي طبقا للتشريع الساري المفعول.
من جهة أخرى تنص المادة العاشرة من القرار على المعاقبة على عدم التصريح أو عدم
تقديم المبالغ المصرح بها أو التصريحات الخاطئة التي يقوم بها المسافرون وفقا للتشريع
الساري المفعول.



إجراءات لعصرنة الدفع الإلكتروني



درست الحكومة خلال اجتماعها أمس الأربعاء برئاسة الوزير الأول نذير العريباوي
عروض ومشاريع قوانين تتعلق بقطاعات اقتصاد المعرفة والمؤسسات الناشئة عصرنة
أنظمة الدفع الإلكتروني تدابير استقبال أعضاء الجالية الوطنية المقيمة بالخارج وكذا مهام

مصلحة المراقبة الصحية على الحدود حسب ما جاء في بيان لمصالح الوزير الأول هذا نصه الكامل:

ترأس الوزير الأول نذير العريباوي اجتماعا للحكومة خصص لدراسة المشروع التمهيدي للقانون المتعلق باقتصاد المعرفة والمؤسسات الناشئة الذي يهدف إلى تحديد المبادئ الأساسية والقواعد المتعلقة بهذا القطاع وتطوير النظام البيئي الوطني للابتكار وتحسين الآليات مرافقة المؤسسات الناشئة والمبتكرة فضلا عن تشجيع البحث والتطوير وترقية أطر التعاون بين مختلف المتدخلين بما فيها مراكز البحث والجامعات والمؤسسات الاقتصادية. وبالإضافة إلى متابعة تنفيذ المشاريع التنموية استمعت الحكومة إلى عرض حول تنفيذ خارطة الطريق المتعلقة بعصرنة أنظمة الدفع الإلكتروني وتطويره تنفيذًا لتعليمات السيد رئيس الجمهورية الصادرة خلال اجتماع مجلس الوزراء بشأن عصرنة أنظمة الدفع الإلكتروني والتي تتضمن عددا من الإجراءات العملية الهادفة إلى ضمان التنسيق بين مختلف القطاعات والمؤسسات المعنية بتشجيع وتعزيز استخدام الدفع الإلكتروني وتسهيل العمليات المالية والتجارية.

من جهة أخرى وفي إطار متابعة تنفيذ تعليمات السيد رئيس الجمهورية استمعت الحكومة إلى عرض يتعلق باستقبال أعضاء الجالية الوطنية المقيمة بالخارج على مستوى مختلف المراكز الحدودية خلال موسم الاصطياف حيث تم استعراض مختلف التدابير التي تم اتخاذها لهذا الغرض على مستوى المنافذ الحدودية البرية والجوية والبحرية والتي تضاف إلى التسهيلات التي أقرها السيد رئيس الجمهورية لفائدة أعضاء الجالية الوطنية المقيمة بالخارج عند الولوج إلى التراب الوطني.

كما درست الحكومة مشروع مرسوم تنفيذي يحدد مهام مصلحة المراقبة الصحية على الحدود وتنظيمها وسيرها والذي يرمي إلى وضع نظام فعال للمراقبة والإنذار المبكر على مستوى نقاط الدخول إلى التراب الوطني وذلك قصد تعزيز تدابير الوقاية ضد انتشار الأمراض والأوبئة .